

(Traduction)

Règlement section 1/8 piste 2016

Les participants acceptent ce règlement ainsi que le règlement interne FBA.

Le championnat de Belgique sera couru en 4 manches dont 1 flottante.

président de section

Leo Heremans

lcOnRoad@fba-rc.be

Calendrier Championnat de Belgique 1/8 & 1/10 2015:

	Date	Lieu	club organisateur
BK1	3/04/2016	Rucphen	M.A.C. de Baanbrekers
BK2	8/05/2016	Genk	Model Race Genk
BK3	5/06/2016	Bierset	Mini Racing Car Liege
BK4	7/08/2016	Roeselare	Racing Club Roeselare

Courses protégées

	Date	Lieu	club organisateur
2 x 100 km	11/09/2016	Genk	Model Race Genk
Night Race	24/09/2016	Bierset	Mini Racing Car Liege

.....

Les modifications et additions aux règles par rapport à l'année dernière ont été imprimés en **caractères gras**

A. CATEGORIE

A1

Un championnat de Belgique sera organisé dans les classe "1/8" et "1/10".
Il ya 4 manches avec une flottante dans le résultat final.

A2

Dans 1/8 toutes les épreuves sont disputées en "open/closed cockpit prototypes / sportscars / canam type / GT-P's / Groep- C" carrosserie dans les classes.

Dans 1/10 toutes les épreuves sont disputées en "Touring Car" carrosserie.

A3

Le club organisateur sera prévu a chaque épreuve des coupes destinées aux premier 3 pilotes de "1/8" et "1/10". Le club est libre de donner une coupe "Rookie", (max 20 A) ceux ci courront ensemble avec les autres concurrents mais seront repris dans un classement particulier. Il n'existe pas un classement final 'Rookies'

A4

Le club organisateur peut combiner la course CB avec d'autres classes, sauf le big scale (1/5 et 1/6).

B. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

B1 MOTEUR

1/8 : La cylindrée maximum est fixée à 3.5 CC et comme spécifié dans le règlement EFRA.

1/10 : La cylindrée totale des moteurs doit être de 2.11 cc. Ils doivent être refroidis par air, avec une admission par valve rotative avant. Les moteurs peuvent avoir un maximum de quatre lumières dans la chemise, incluant la lumière d'échappement, visibles lorsque le piston est à sa position la plus basse (point mort bas). Aucune sorte d'alimentation forcée (suralimentation) n'est autorisée. Aucune forme d'admission variable n'est autorisée.

Seules les bougies à incandescence sont autorisées. Une échancrure de la jupe de piston est autorisée. Des gorges ou des trous dans la chemise sont autorisés pour le refroidissement tant qu'elles ne dépassent pas le haut du piston lorsqu'il est au point mort bas.

Les bougies standard ou Turbo sont autorisées.

Lorsque nous parlons de trous, il s'agit d'un trou complètement entouré par le matériau

Voir règlement EFRA 2008 .

En cas de fraude avec le moteur le résultat de la journée ainsi que le meilleur résultat de l'année seront annulés.

B2 LE RESERVOIR D'ESSENCE

1/8 : Capacité du réservoir à carburant : 125 cc.

1/10 : Capacité maximale 75 cc,

Des inserts amovibles dans le réservoir sont interdites.

Seulement le carburant conforme au test du Nitromax 16% (poids spécifique xxx gr/cm³) est autorisé.

Les additifs suivants sont formellement interdits TOLUENE, PEROXYDE D'HYDROGENE

Voir règlement EFRA

B3 ECHAPPEMENT

L'échappement doit être monté horizontalement

Le pot d'échappement doit satisfaire aux normes actuel EFRA. (voir www.EFRA.ws mufflers list).

Toutes les lignes d'échappement qui sont sur la liste EFRA de l'année ainsi que ceux qui seront sur la liste l'année précédente peuvent être utilisés.

Le numéro d'homologation EFRA doit être gravé dans le pot.

Il ne peut pas produire plus de 85 db mesuré à une distance de 10 m. L'usage d'un INS-Box EFRA révisé est obligatoire. INS-Box doit être original, chaque modification interne sera puni avec exclusion du course concernée, après constatation.

1/10 : Diamètre maximum de la sortie du silencieux : 5,20 mm. Longueur minimum de la sortie du silencieux : 10 mm.Max. 85 db

B4 CARROSSERIE

La carrosserie doit être fixée efficacement. Elle doit être peinte.

La carrosserie doit porter le numéro d'homologation dans la liste actuel EFRA,des carrosseries homologuées.

1/8 : les parties des voitures ci-après peuvent, si nécessaire, dépasser la carrosserie : la culasse, le filtre à air, l'antenne, l'arceau de sécurité.

Les découpes dans la carrosserie pour les parties citées ci-dessus doivent être faites de façon qu'ils laissent maximum 10mm d'espace entre la carrosserie et la partie protubérante.

L'ouverture pour le bouchon du réservoir de carburant aura un diamètre maximum de 50 mm, mesuré dans tout les sens.

Les roues doivent être apparentes si la voiture d'origine est conçue de cette façon.

Le pare-brise avant ne pourra être découpé, seulement une ouverture de 5 cm² dans ce pare brise est autorisée. Les vitres latérales pourront être découpées.

L'ouverture pour le passage de la sortie du silencieux doit avoir des dimensions raisonnables. Il est interdit de rouler sans carrosserie.

Hauteur la carrosserie 170mm mesuré en plaçant la voiture sur une épaisseur de 10mm sous la plaque du châssis.

1/10 : Les carrosseries suivantes sont admises : Touring car (sedan) body's 2 or 4 doors (GT, Sportscars interdit) La carrosserie doit porter le numéro d'homologation dans la liste actuel EFRA,des carrosseries homologuées. La carrosserie doit être fabriquée dans un matériel souple.

La carrosserie ne peut pas être découpée plus bas que la ligne de découpe inférieure du pare-choc. Feux, vitres, grille, etc. doivent être peints dans une couleur contrastante par rapport à la carrosserie. La carrosserie doit être fixée efficacement.

La carrosserie doit être peinte. Vitres doivent rester transparentes ou semi-transparentes.

L'arrière peut être découpe jusqu a une hauteur de max. (50mm, mesure avec une platine de 10mm sous le chasis Le pare-brise avant ne peut pas être découpé, 1 ouverture de maximum max.Ø 50mm est autorisée.

Ouverture de maximum Ø 35 mm au-dessus de la moteur pour accès à la bougie. L'antenne peut passer à travers le toit.

Dans le toit, une ouverture de maximum max.Ø 50mm pour le remplissage du réservoir de carburant, est autorisée,ce trous doit se trouver exactement au-dessus du centre de l'ouverture de remplissage du réservoir, si ce trou est situé dans le pare-brise il sera considéré comme ouverture de refroidissement.

De petites ouvertures pour antenne, sortie du silencieux et transponder sont autorisées, max 10mm, d'autres ouvertures sont interdites.

Les vitres latérales antérieures et le pare-brise arrière peuvent être découpées, les vitres latérales postérieures ne peuvent pas être découpées.

L'ouverture pour le passage de la sortie du silencieux doit avoir des dimensions raisonnables.

Il est interdit de rouler sans carrosserie, à cause de la sécurité et pour éviter des dégâts aux autres voitures par des pièces pointues protubérantes.

Des sous-carrosseries ou plaques de châssis aérodynamiques sont interdit. No Body stiffeners allowed

B5 PARE CHOCS

1/8 : Les pare chocs doivent être fabriqués en matière flexible et ne peuvent pas dépasser la carrosserie de plus de 5 mm. Les angles doivent être arrondis maximum 13 mm.

1/10 : Doivent être fabriqués en matière flexible, ils doivent minimaliser les dégâts en cas d'accrochage. A l'avant ils doivent suivre la forme de la carrosserie. L'arceau de sécurité doit se trouver sous la carrosserie.

B6 VOITURE

1/8 : Les dimensions des voitures doivent être conformes aux dimensions suivantes

Longueur : 637 mm max.
Largeur: 267 mm max.
Hauteur: voir B4.
Base des pneus : 270 >330 mm.

1/10 : Dimensions des voitures :

	Min. (mm)	Max. (mm)
- base des pneus	230.00	270.00
- largeur sans carrosserie	170.00	200.00
- largeur avec carrosserie	175.00	205.00
- longueur inclusif carrosserie et aileron	360.00	460.00
- hauteur du toit de carrosserie	120.00	175.00
hauteur mesurée avec une platine de 10mm sous le châssis.		
- largeur aileron	125.00	200.00
- corde aileron (incl gurney strip)		55.00
- dérives aileron		35.00 x 50.00
- saillie aileron (porte-à-faux)		10.00
- diamètre roue	46.00	50.00
- largeur roue	24.00	26.00
- largeur pneu avant :		31.00
arrière :		31.00

Vu par le haut, aucune partie de la voiture, à l'exception de la sortie du silencieux, ne peut déborder de la carrosserie.

B7 PNEUS

1/8 : Dimensions :

Diamètre max. avant : 78 mm arrière : 90 mm
Diamètre min. avant : 60 mm arrière : 65mm
Largeur max. avant : 37 mm arrière : 64 mm
Largeur min. avant : 25 mm arrière : 25 mm

Les pneus doivent être noirs à l'exception des flancs (stickers)

On doit utiliser les pneus 'hand-out' qui sont achetés le dimanche chez l'organisation de course ou le partenaire qui vend les pneus. Les pneus sont marqués pour faciliter le contrôle technique. Les pilotes peuvent seulement acheter 6 sets marqués le dimanche. L'organisation de course ou le partenaire a aussi des sets à vendre le samedi pour l'entraînement, limité à 4 sets par pilote au même prix que le dimanche. Il est toujours possible d'utiliser d'autres pneus uniquement le samedi. Le type et le prix des pneus, et aussi le partenaire est élu par les clubs de la section au plus tard en Février.

1/10 : Pneus caoutchouc et mousse sont admis, traitement des pneus est interdit.

Les roues doivent être fixées avec une vis ou un écrou.

Des systèmes de changement rapide sont interdits.

Pas de systèmes automatique pour enlever les roues.

B8 SPOILERS

1/8 : Dimensions des spoilers:

Longueur maximum : 267 mm.
Largeur maximum : 77 mm.
Hauteur maximum : voir B4.
Angle maximum 45 °

1/10 : 1 spoiler et 1 aileron peuvent être monte sur la voitures.

Si la voiture d 'origine, dont la carrosserie est une réplique, est pourvue de plusieurs ailerons ou spoiler, il est permis de faire la même chose.

Le spoiler doit être peint et fabriqué dans un matériel souple.

Le spoiler ne peut pas être fixé par du fil d'acier, il doit être fixé sur la carrosserie. Le spoiler, inclusif les dérives, ne peut pas dépasser le point le plus haut du toit. Le spoiler doit se trouver au même endroit que sur la voiture d'origine.

La hauteur du spoiler peut être réglable. Spoiler et dérives doivent être d'une pièce.

« Gurney strip » permis si présent sur la voiture d'origine, s'il n'est pas plus large que la carrosserie et d'une hauteur de maximum 5,00 mm. Max corde aileron 55.00mm

B9 FREINS

Chaque voiture doit être munie d'un frein et d'un embrayage qui empêche la voiture d'avancer quand le moteur tourne au ralenti.

Le frein avant est interdit, seulement admis sur l'essieu avant.

B10 VOITURE 4X4

Voiture à suspension.

4 roues motrices

Boite de vitesse autorisée.

B11 LE POIDS MINIMUM

1/8 : 2400 gr inclusif transponder

1/10 : 1700 gr inclusif transponder

Les voitures seront pesées complètement équipées, le réservoir vide.

Le poids peut être contrôlé à chaque moment.

B12 ADDITIFS POUR LES PNEUS

L'usage d' additifs gluants est interdit.

Il est interdit de traiter les pneus quel que soit le produit. Sanction voir G7

B13

Le transponder doit être monté à l'aide d'un clip beta dans un trou de 7 mm dans la carrosserie, mais pas du côté de l'échappement.

B14

Pendant une manche du CB on ne peut changer ni de voiture ni de pilote.

B15

Chaque forme de télémétrie active est interdite, le stockage de données dans la voiture est admise. Les dispositifs de controle automatique de la direction sont prohibés aussi.

B16

Le règlement technique ne peut pas être changé au cours d'une compétition.

C. SPECIFICATIONS CIRCUIT

C1

Pour les conditions générales voir le règlement général.

C2 CIRCUIT

Le revêtement de la piste sera en asphalte sans raccords ou en béton grossier avec des joints ne présentant aucune aspérité.

Limites : entre les marques la piste doit avoir une largeur de 4 mètres minimum. Les marques de la piste doivent être peintes en blanc ou en jaune, elles auront une largeur min. de 8 cm et elles doivent se trouver à 20 cm minimum du bord de la piste.

Le dessin de la piste doit contenir au moins un tournant à gauche et un à droite ainsi qu'une ou plusieurs lignes droites. La longueur minimum de la piste est de 200 mètres (une longueur entre 240 et 300 mètres est recommandable)

Une ligne discontinue peut être peinte au milieu de la ligne droite pour accentuer la vision. La surface de la piste peut être traitée de produits non-toxiques comme eau sucrée, cola, etc.

La zone de ravitaillement en carburant doit être bien distincte de la piste et aussi près que possible du podium (6 mètres.)

Chaque parcours doit disposer dès le samedi 13h de toilettes et de courant 220 v.

Des entraînements doivent être possibles de 13 à 18 h la veille de chaque épreuve. Le parcours est alors exclusivement réservé aux concurrents des championnats de Belgique

Un tableau d'affichage des fréquences sera disponible le samedi, utilisation obligatoire. Un apprentis sur le podium est obligatoire.

C3 CAMPING

Le camping doit être assez grand pour héberger au moins 10 caravanes.

Le courant de 220v 10 amp. sera disponible dès le samedi 13 h.

La voie publique n'est pas valable comme camping.

Les usagers doivent déblayer l'endroit avant de partir.

On peut demander une redevance de max. 5 €

On peut exiger une caution de max. 25 €

C4 PITS

Les pits doivent être situés derrière la boucle de comptage et être visiblement séparés de la piste.

Pendant les qualifs le directeur de course peut utiliser une boucle de comptage derrière la sortie du pits , ça sera annoncé au briefing. L'entrée et la sortie des pits ne peuvent offrir aucune difficulté aux concurrents.

Il sera admis dans les pits maximum 2 mécaniciens par concurrent en sub finales et en finale, et un mécanicien en séries.

Les pits sont inaccessibles au public.

Il se trouve 2 lignes dans les pits :

1 ligne derrière laquelle le mécano doit se mettre lors du ravitaillement en carburant.

1 ligne derrière laquelle le mécano doit se mettre quand il ne doit pas ravitailler.

Il est permis d'amener son matériel 1 minute avant la fin d'une partie de l'épreuve, le ranger sous la table sans déranger les mécaniciens de la manche en cours. Après on quitte le pits

C5 LIGNE DE DEPART

Les boîtes de départ (type Le Mans) pour les demi-finales et les finales seront peintes sur le circuit dans la ligne droite, ils seront distincts entre eux de 1 à 4 mètres.

D. DEROULEMENT ET PROCEDURES DES EPREUVES

D1

On donne le départ dans toutes les conditions atmosphériques.

L'inscription (paiement et présentation de la licence FBA) se fera le samedi entre 14.00h et 16.00h,

Les cinq dernières minutes seront annoncées par le système audio.

Essais libre de samedi.

Exceptionnellement il y a moyen de s'inscrire le dimanche matin jusqu'à 8h30, l'inscription sera alors 20 euro. Briefing et affichage des manches 08:45h.

Collection des émetteurs et distribution de numéraux 08:55h.

Départ 09.00h

D2

La course doit commencer entre 9.00 et 9.30 . En cas de retard la commission décidera.

D3

La course doit se terminer avant 18h heure d'hiver et 19h heure d'été.

La remise des prix doit se tenir endéans les 20 à 30 minutes de la dernière finale.

D4 PARTIES DES EPREUVES

Toutes les épreuves 1/10 piste comportent : 3 séries de 5 min

Tous les pilotes se rangent dans les stands par ordre du numéro de voiture: 1,2,3....7,8,9 en 10 L'ordre de départ est:

Pour la série 1: 1,2,3.....7,8,9 et 10 Pour la série 2: 4,5,6.....10,1,2 et 3 Pour la série 3: 10,9,8.....4,3,2 et 1

Maximum 10 pilotes par série.

2 quart finales de 15 minutes avec 10 pilotes. 2 demi-finales de 15 minutes avec 10 pilotes.

1 finale de 30 minutes avec 10 pilotes au maximum.

a l'issue des séries éliminatoires les temps obtenues sont classes comme suit : les 4 meilleurs temps accèdent directement à la finale.

les 20 meilleurs temps accèdent comme suit à la finale et ainsi de suite pour les autres sous-finales 6 8 10 12 14 16 18 20 22 24 Demi-finale B

5 7 9 11 13 15 17 19 21 23 Demi-finale A La demi-finale B se courra en premier lieu.

Les trois premiers de chaque ½ finale passent à la finale. Entre les deux demi-finales le nombre de tours et le temps des trois premiers sont comparés pour la place de départ dans la finale. Le vainqueur le plus rapide des deux sous-finales part dans la finale à la place nr 5, suivi du vainqueur de l'autre sous-finale, la même chose pour les deuxièmes et troisièmes places.

Il y a lieu d'observer un intervalle de min. 3 et de max. 5 minutes entre chaque épreuve éliminatoire.

Entre chaque finale on observe un intervalle de 3 minutes ; Entre la dernière série et la première demi-finale on observe une pause de min. 15 et max. 30 minutes. Entre la deuxième demi-finale et la finale on observe un intervalle de 30 minutes.

Il est évident que pendant ces intervalles, d'autres parties de l'épreuve pour d'autres classes de concurrents peuvent se dérouler.

La sequence des épreuves est le série de 1/10 , suivi par 1/8.

Les Subfinales 1/10 sont suivi par les subfinales de 1/8 .

(voorbeeld: 1/10 ¼ finale B – 1/10 ¼ finale A – 1/8 ¼ finale B – 1/8 ¼ finale A – 1/10 ½ finale B – 1/10 ½ finale A – 1/8 ½ finale B – 1/8 ½ finale A – 1/10 finale – 1/8 finale)

D5 CONTROLE TECHNIQUE

Le pilote qui se présente le matin donne sa voiture, le réservoir vide, ainsi que sa bouteille d'essence (pour le contrôle nitro) à la personne chargée du contrôle.

Après le pilote peut s'inscrire et reprendre sa voiture. Le contrôle est fait sous la responsabilité de l'organisateur et du commissaire technique et se termine à 8h précise. Ceci ne signifie pas qu' il n y auront pas d'autres contrôles pendant de la journée.

E. PROCEDURES DE COURSES

E1 LES COMMISSAIRES DE PISTE

Ils doivent se trouver en place suivant le numéro qu'ils portent dans cette partie de l'épreuve, au plus tard 60 secondes avant le départ.

Le non-respect de cette règle entraînera une pénalisation de -1tour sur le meilleur temps de qualification de la journée.

En cas de refus répété le concurrent sera exclu de la course.

Pendant les sub finales et la finale il sera pénalisé de 1 tour au départ, et de 1 tour par 5 minutes Les commissaires sont désignés comme suit :

Les pilotes de la dernière série sont commissaires de piste pendant la première série. Les pilotes des autres séries sont commissaires de piste pendant la série suivant la leur. **Le directeur de course communique sur l'horaire aussi les commissaires de piste. Les pilotes des (sub-)finales sont aussi commissaires de piste pendant la (sub-)finale suivant à leur, seulement dans la première sub-finale les 8 pilotes qualifié directement sont commissaire de piste. (position 1 à 4 = 1/8 qualifie directe, 5 à 8 = 1/10). Après le dernier semi-finale 1/8, il y a une pause de minimum 20 minutes avant le départ du premier finale (1/10).**

Les pilotes peuvent, sous leur propre responsabilité, se faire remplacer par des personnes licenciées FBA. Veste fluo et chaussures solides (fermés) sont obligatoires pour les commissaires de piste, ainsi qu'un bout de bois pour arrêter les moteurs. Veste fluo et bout de bois sont livrés par le club organisateur.

Commissaires de piste informent le directeur de course de chaque irrégularité remarquée. Les commissaires de piste doivent d'abord considérer leur propre sécurité.

E2 ETABLISSEMENT DES SERIES ELIMINATOIRES

Doit être fait par classe en tenant compte du classement du championnat de Belgique.

Ce sont les 1/10 200mm qui commencent, suivi par les 1/8 de même pour les finales.

E3 CONSIGNATION DES EMETTEURS

Avant le premier départ tous les émetteurs doivent être mis en consignation.

Voir aussi le règlement général.

E4 LES DEPARTS

Les départs des éliminatoires sont du type "Staggered start"

Les départs pour les 1/2 finales et la finale sont donnés dans les boxes de départ du type Le Mans.

Les départs doivent être précédés d'un signal audible à -1 min et -30 sec., ainsi que le compte à rebours par le directeur de la course via la sonorisation de 10 à -3 secondes.

A -3 secondes le starter touche le sol avec le drapeau national , à ce moment les mécaniciens lâchent les voitures et reculent, endéans les 5 secondes le starter donne le départ en levant le drapeau d'un geste vif, et à partir de ce moment le chronomètre doit fonctionner.

Les voitures dont les roues avant dépassent la ligne de départ avant le signal de départ sont pénalisés d'un STOP-AND-GO partie de l'épreuve.

Les voitures qui se présentent trop tard à la ligne de départ doivent partir des pits après le passage de toutes les voitures devant les pits (sous-finales et finales)

Quand le compte à rebours à commencé 10,9,8,...et on n'est pas réent sur le grid on doit partir des pits, sanction STOP-AND-GO.

E5 LES DEPARTS RETARDES

Tant que la direction de la course n'a pas appelé les voitures à la ligne de départ, chaque concurrent à la 1/2 finale et à la finale a le droit de demander un délai de 10 minutes pour effectuer des réparations à sa voiture.

Le délai de 10 minutes ne sera accordé qu'une fois par demi-finale ou par finale. Si il ya un problème de radio la piste sera fermée, sinon elle reste ouverte.

Le pilote qui demande le délai partira de position 11.

E6 LES ARRETS DANS LES PITS

Toutes les réparations et ravitaillements doivent s'effectuer dans les pits, derrière le poutre. Vous devez

entrer au pits par l'entrée du pits.
Vous devez sortir le pits par la sortie du pits .
Les voitures sur le circuit ont priorité envers celles qui sortent le pits.

E7 L'INTERRUPTION DE L'EPREUVE

Dans le cas d'une pause "dîner" le circuit sera fermé. Les entraînements ne sont pas permis.
Si une épreuve doit être interrompue pendant plus d'une heure le directeur doit réunir la commission.
Dans le cas où une série serait interrompue à cause d'une panne de l'installation de comptage ou par une panne de l'ordinateur il y a lieu de la recommencer .
En cas d'interruption d'une demi-finale ou d'une finale la procédure à observer est la suivante : jusqu'à 10 minutes il y a la possibilité d'un nouveau départ.
Après 10 minutes un nouveau départ est donné pour le restant du temps à courir, les deux résultats seront additionnés pour obtenir un résultat définitif. Pendant cette interruption les voitures seront placées en " parc fermé ", les mécaniciens ne peuvent faire aucune réparation, mais le ravitaillement en carburant est autorisé.
Dans le cas où il n'est pas possible de continuer l'épreuve, il y a lieu de :
jusqu'à 10 minutes : établir les résultats en se basant sur le résultat des manches et demi-finales. après 10 minutes : le classement au moment de l'interruption reste acquis.

E8 EN CAS DE PLUIE

Toutes les séries, tant sur piste sèche ou sur piste mouillée sont valables.

E9 FIN D'UNE PARTIE DE L'EPREUVE

La fin d'une épreuve sera donnée par un signal sonore, les concurrents finiront leur tour .
Le résultat est établi comme suit : nombre de tours en minutes, secondes, dixièmes de seconde
Dans le cas où une voiture ne termine pas une partie de l' épreuve elle sera créditée du nombre de tours sans mention de temps.
Un résultat sans temps est toujours meilleur qu'un résultat avec temps.
Si à la fin d'une finale deux pilotes ont le même temps, le pilote ayant eu la plus mauvaise place de départ sera classé devant l'autre.
En cas d'égalité de temps de qualification, le tour le plus rapide départage.
Les voitures doivent passer la ligne d'arrivée sous leur propre force, sans aide extérieure.

E10 LE DIRECTEUR DE COURSE

Le directeur de course dirige les épreuves par l'installation sonore et il est responsable de :
L'établissement des séries éliminatoires.
La convocation au briefing.
L'appel des concurrents pour toutes les parties de l'épreuve. Le contrôle des commissaires de course.
Le compte à rebours de -10 à -3 secondes avant chaque départ. L'établissement et la publication des résultats.
Il ordonne des contrôles techniques.
Il surveille toutes les parties de l'organisation. Il contrôle la consignation des émetteurs.
Il s'occupe du rassemblement de la commission.

E11 STARTER

Il prend à son compte la procédure de départ à -3 sec. et il donne le départ réel en levant le drapeau national. Il indique la fin d'une épreuve en agitant le drapeau à damiers.
Il fait arrêter ou diriger vers le pits, sur ordre du directeur de course, certaines voitures en agitant le drapeau noir.

E12 LA COMMISSION DE COURSE

Elle est composée du directeur de course, les représentants des clubs qui ont au moins un pilote participant à la course; le(s) président(s) de section.
Quand le directeur rassemble la commission ils examineront et ils voteront (en cas d'égalité de votes la vote du directeur de course compte).
En cas d'une plainte, le délégué du club qui a déposé la plainte ne participe pas à la commission.

E13 LES DELEGUES DES CLUBS

Chaque club participant désignera un délégué auprès des organisateurs et officiels. Il aura pour fonction: Il siège dans la commission de course.

Il introduit au nom des pilotes les plaintes qui sont formulées endéans les 10 minutes qui suivent la publication des résultats de la partie de l'épreuve faisant l'objet de la plainte.

E14 BRIEFING

Voir règlement général point 15.

E15 CHRONOMETRAGE

Le chronométrage doit être posté sur une partie lente du circuit.

Le comptage sera inaccessible au public, l'ordinateur se trouvera à l'intérieur, et à l'abri du vent et de la pluie.

A la fin de chaque partie de l'épreuve les bandes imprimées du comptage seront affichées avec les résultats, tous les participants peuvent les consulter.

Le scoreboard doit être à l'abri des conditions climatiques.

Le chronométrage se fera avec une précision de 1/10e de seconde.

Chaque pilote est responsable de son transponder, et en cas de perte la voiture ne sera pas comptée et le pilote paiera le transponder.

A chaque championnat de Belgique on utilisera des transponders.

L'organisateur livre le chronométreur et un assistant, ceux-ci ne peuvent pas participer à la course. Ils doivent être familiarisés avec le système.

E16 LE CLASSEMENT

Le classement s'effectuera selon le règlement général.

Après le séries chaque pilote reçoit des points de pole comme suite: 50>48>46>44>etc.. Jusqu'aux 2 points.

E17 CLASSEMENTS INTERMEDIAIRES

Les classements intermédiaires doivent être proclamés toutes les 5 minutes pendant le déroulement des 1/2 et les 1/1 finales par le canal de la sonorisation en français et en néerlandais. Ces classements intermédiaires sont officiels et ne peuvent être invoqués comme preuve à l'occasion d'une plainte.

E18 LE DRAPEAU NOIR

Les voitures qui constituent un danger pour les spectateurs, les autres concurrents ou les commissaires de piste doivent quitter

le circuit et elles ne peuvent reprendre la course qu'après réparation. Les voitures qui par perte ou rupture de l'échappement dépassent

le niveau sonore autorisé seront arrêtées par le drapeau noir, elles doivent s'arrêter immédiatement et elles ne pourront repartir qu'après réparation.

F. MODALITES D'INSCRIPTION ET CONTRIBUTIONS

F1

CONDITIONS D'ADMISSION

Présenter une licence délivrée par la F.B.A. à la course.

Etre en possession de trois paires de quartz interchangeable. Ou Système 2.4Ghz

Accepter sans réserve le présent règlement, qui doit être distribué au clubs lors de la première course.

Le paiement de la cotisation de 10 € au moment de l'inscription. **Fin d'inscription le samedi à 17h.**

Exceptionnellement il y a moyen de s'inscrire le dimanche matin jusqu'à 8h30, l'inscription sera alors 20 euro.

Pour participer au championnat belge c'est nécessaire d'être membre d'un club affilié avec une piste asphalté permanente, qui est également adapté pour la compétition 1/8. Pendant 2016: Mini Racing Car Liège, M.A.C. de Baanbrekers, Racing Club Roeselare et Model Race Genk..

F2

QUI PEUT ORGANISER UNE MANCHE DU C.B.

Chaque club affilié à la F.B.A.

Le club doit avoir au moins deux membres qui ont participé au C.B. 1/8 piste pendant l'année précédente. Le club doit avoir rempli le questionnaire correctement.

Un comité sera formé, comprenant le président de la section, 2 représentants des clubs francophones et 2 représentants des clubs néerlandophones. Ce comité attribuera des points sur des questionnaires des demandes C.B.

Si pour une raison quelconque un club ne reçoit pas de C.B., il pourra organiser une course "protégée" à titre de test pour une demande l'année suivante. (course protégée : à cette date aucun autre concours dans cette section ne peut être organisé.)

Un club qui n'est pas en règle administrativement avec la section 1/8 piste ou avec la F.B.A. ne peut pas organiser une manche du C.B.

F3

La participation à aux moins 2 courses CB est obligatoire pour les pilotes qui désirent participer à un Championnat d'Europe (Efra) et / ou le Championnat du Monde (IFMAR) de l'année prochaine.

G. ANNEXES

G1 PLAINTES

Voir le règlement général point 12.

G2 AVERTISSEMENT

Avant de recourir à des sanctions on donnera un avertissement officiel. Le responsable du comptage prend note des avertissements ets pénalisations et il remet cette liste au président delà section pour archivage et utilisation lors des manches suivantes.

G3 UN TOUR SUR LA SERIE CONCERNEE

Au cas ou le transponder ou l'émetteur ne seront pas rentrés immédiatement.
Réparer la voiture sur le circuit.

G4 STOP-AND-GO

10 sec au pits

Chaque deuxième avertissement sur le même jour. Chaque faux départ.

Pousser ou deranger une autre voiture avec comme resultat que cette voiture perd sa place. Refuser de laisser passer une voiture clairement plus vite.

En cas de réparation de la voiture sur la piste.

En cas de refus de priorité de la reprise après une erreur de conduite ou après une réparation. Un Stop-And-Go sans pénalité de temps pour foutes légères

G5 DRIVE – THROUGH

Faute d'un mécanicien, par exemple : effectuer un ravitaillement en dehors de la zone prévue à cet effet (devant ou au dessus de la poutre).

Le pilote passe par les stands, marque un arrêt à la fin et poursuit la course dès que la piste est libre.

G6 UN TOUR SUR LE MEILLEUR TEMPS DE LA JOURNEE

Après chaque 3e avertissement pendant la journée.

G7 EXCLUSION ET DISQUALIFICATION

Après chaque 4e avertissement

Ou refuser de suivre les decisions d'un officiel. Passer sous le drapeau noir deux fois sans entrer dans le pits. Voiture pas conforme au règlement lors du contrôle égale perte du résultat de la partie de course concernée. Refus répété de faire commissaire de piste.

Il est interdit de traiter les pneus quel que soit le produit. Une pilote qui a utilisé des additifs est exclu de tous les manches CB et avec aussi la suppression de participations précédentes cette année. Cela signifie également que le pilote est exclu de la participation aux Championnats européens et / ou du monde.

Ne pas se conformer aux règles de securité égale disqualification pour la journée.

G8 RETRAIT DE LA LICENCE

Après des méfaits graves du concurrent ou d'une personne accompagnant.

Après être exclu deux fois dans la même année calendrier selon un article E5.

Une licence ne peut être retirée que par le comité F.B.A.